

Guide du garde du corps

Henri Pétry

Présent, n° 8729 du samedi 5 novembre 2016

Un livre pour notre temps

On ne sait plus trop ce qu'il faut penser de l'agression dont aurait été victime Kim Kardashian. Mais peut-être que son garde du corps, qui était parti faire la java en boîte avec la sœur de ladite Kim, eut-il été bien inspiré de potasser le *Guide du garde du corps* d'Henri Pétry...

Un guide ? Plus que ça ! Car ce terme est réducteur dans la mesure où c'est un monument encyclopédique de près de 600 pages, rédigé par un pro. Depuis la fin de sa carrière militaire, Henri Pétry se consacre entièrement – dans le privé – à la valorisation de la protection rapprochée. Son *Guide* relève de connaissances encyclopédiques, en effet, sur le sujet, autant que du vade-mecum irremplaçable. On peut d'ores et déjà dire « le Pétry » comme on dit « le Larousse » ou « le Robert ». L'auteur nous confie : « Il vient un moment où l'on a envie de laisser une trace, de faire savoir ce que l'on a pu faire. Je ne voulais pas parler de ma carrière. Je préfère transmettre un savoir, acquis au cours de ces dernières années passées au service de l'Etat et du privé. »

Et quels acquis ! Le Commando Jaubert, les fusiliers-marins, le GIGN, l'entraînement des nouvelles équipes commandos régionales d'intervention, le Groupe de sécurité de la présidence de la République, etc.

Ce *Guide* s'adresse bien sûr aux futurs demandeurs de sécurité. Mais aussi, signe des temps, il sera précieux à tous ceux qui veulent assurer leur propre sécurité et celle de leur famille.

On trouve donc dans cet ouvrage, didactique sans jamais être pesant (sinon par son poids : plus d'un kilo !), des descriptions d'armes (à commencer par celles des terroristes), des notions de balistique, une initiation au tir de précision, un descriptif des munitions et des grenades, etc.

Tout sur tout ! De la sécurité et de la protection privée des personnes aux entreprises de sécurité et de défense en passant par des connaissances générales, des conditions techniques, la déontologie, les risques encourus, des notions de contre-mesure électronique, la préparation aux situations d'urgence, la législation en vigueur.

Le postulant à la protection des biens, mais plus encore à celle des personnes, doit comprendre qu'il ne s'agit pas seulement d'avoir des muscles, mais aussi des compétences intellectuelles. Un garde du corps digne de ce nom doit être tout à la fois un chargé de communication, un diplomate apte à négocier, un conseiller obligatoirement bilingue (au minimum). Pas une « tête brûlée » : « Il doit savoir mettre son ego de côté, être humble, observer et écouter. » Pour n'être jamais pris en défaut.

Alain Sanders
